

La formation en médecine générale doit être renforcée

LE MONDE SCIENCE ET TECHNO | 28.04.2014 à 16h17 • Mis à jour le 29.04.2014 à 11h25

Le manque de médecins généralistes dans les territoires est un problème dont la gravité est connue, en particulier des élus qui y sont confrontés. Cette carence contribue à restreindre l'accès à des soins de qualité et à aggraver les inégalités sociales de santé.

La Stratégie nationale de santé (SNS) présentée par Marisol Touraine, ministre des affaires sociales et de la santé, privilégie à juste titre les soins de première ligne, et en particulier la médecine générale (MG). Ce choix vise à organiser le système de santé pour gagner en qualité et en efficacité. Il nécessite que la formation universitaire des futurs médecins généralistes soit un axe prioritaire de la SNS, d'autant plus que la MG n'a été officiellement intégrée dans l'université médicale que depuis 2008-2009 alors que ses acteurs y œuvrent depuis plus de trente ans.

A l'issue des six premières années des études médicales communes à tous les étudiants en médecine, les généralistes sont formés dans le cadre d'un troisième cycle universitaire permettant d'acquérir un diplôme d'études spécialisées (DES).

LE RATIO ENSEIGNANTS/ÉTUDIANTS EST INFÉRIEUR À 1/100, CONTRE 1/10 DANS LES AUTRES DISCIPLINES MÉDICALES

Actuellement, les enseignants universitaires de MG encadrent 50 % de tous les internes de France dans leur DES. Ils sont moins de 1 % des enseignants titulaires de médecine. Les enseignants universitaires titulaires de MG sont au nombre de 42 en France, les enseignants associés mi-temps non titulaires 195, soit au total l'équivalent de 139 postes universitaires temps plein pour les 35 départements de médecine générale (DMG) des facultés françaises. Le ratio enseignants/étudiants est inférieur à 1/100, contre 1/10 dans les autres disciplines médicales. Les internes de médecine générale ont trente fois moins de possibilités que les internes des autres disciplines d'être promus chefs de clinique de médecine générale ; ces derniers sont les seuls à ne pas pouvoir accéder à un postclimat.

En parallèle des activités strictement facultaires, les enseignants universitaires de MG s'attachent à développer les stages en médecine

générale, indispensables à la formation professionnelle pour des cohortes d'étudiants toujours plus importantes. Ces stages permettent de développer les compétences professionnelles des futurs médecins généralistes en lien avec les enseignements facultaires, et d'inciter les étudiants et les internes à s'installer dans les territoires où ils ont été formés.

La gestion et l'encadrement des 14 376 internes en médecine générale actuellement dans le cursus sont extrêmement difficiles, compte tenu des faibles effectifs d'enseignants généralistes universitaires. La difficulté est telle que, depuis maintenant six ans, le nombre de médecins généralistes diplômés est nettement inférieur au nombre d'internes qui entrent dans le DES. Les retards s'accumulent et une partie des internes en médecine générale délaissent la MG pour s'orienter vers un exercice en institution, ce qui aggrave la démographie médicale existante et à venir dans les territoires.

LA MÉDECINE GÉNÉRALE N'A PAS BÉNÉFICIÉ DE LA MÊME ATTENTION DES TUTELLES ET DE L'UNIVERSITÉ

Malgré ce contexte difficile, les enseignants de médecine générale participent à l'ouverture de l'université vers les territoires en impulsant une présence et une démarche universitaires dans des lieux de soins ambulatoires, à travers la création de maisons pluriprofessionnelles de soins primaires universitaires, où exercent des professionnels, où sont formés les jeunes, où la recherche se développe.

En dépit du haut niveau de complexité de son exercice, pour des raisons historiques issues des ordonnances Debré de 1958 concentrant l'université médicale au sein des centres hospitaliers universitaires (CHU), la médecine générale n'a pas bénéficié de la même attention des tutelles et de l'université que les autres disciplines médicales. Pour améliorer la formation des futurs généralistes, motiver les étudiants à exercer une médecine générale de qualité conforme aux données de la science, il est indispensable que cette formation universitaire bénéficie des moyens qu'elle attend depuis des années.

Il est donc urgent que plusieurs titulaires universitaires de médecine générale soient chargés de la formation à la discipline dans chaque faculté de France, comme le prévoyait la loi Hôpital, patients, santé et territoires (HPST). Il est urgent que le ratio enseignants-étudiants se rapproche de ceux des autres disciplines, avec un rattrapage d'autant plus indispensable qu'il conditionne le devenir des étudiants qui entrent chaque année dans le cursus.

LA RECHERCHE EN MÉDECINE GÉNÉRALE A MAINTENANT BESOIN DE BUDGETS DÉDIÉS ET D'APPELS D'OFFRES

SPÉCIFIQUES

Afin de répondre aux besoins d'étudiants et d'internes de plus en plus nombreux, le recrutement et la formation de médecins généralistes maîtres de stage des universités nécessite également un encadrement et des enseignants universitaires en nombre plus important. Il est nécessaire qu'un contingent plus significatif de chefs de clinique de médecine générale permette de consolider l'avenir du vivier de la profession universitaire, et qu'un statut de postclimat autorise certains à préparer les concours universitaires comme dans les autres disciplines.

Il est temps que la discipline universitaire soit représentée officiellement au Conseil national des universités par la nomination effective de ses représentants ; il est temps qu'y soit envisagée, comme pour toute discipline importante, la mise en place d'une sous-section. La recherche en médecine générale a maintenant besoin de budgets dédiés et d'appels d'offres spécifiques permettant aux projets de ses enseignants-chercheurs d'être financés comme ceux des autres disciplines. Cette recherche est d'autant plus importante que ses résultats ont pour objet d'améliorer les recommandations pour les professionnels, et donc la qualité des soins délivrés aux patients.

Dans l'attente de ces mesures, les conditions actuelles rendent très difficile la structuration de la médecine générale universitaire et de la recherche clinique ambulatoire. Le fonctionnement des départements de médecine générale dans les facultés n'est possible que grâce au dévouement des équipes d'enseignants, dont beaucoup travaillent sans aucun poste statutaire.

LES MESURES NÉCESSAIRES SONT IDENTIFIÉES ET DE COÛT MODESTE

Il n'est plus temps d'épiloguer sur le peu d'attraction des jeunes pour la médecine générale ou d'envisager des mesures coercitives inefficaces pour repeupler les territoires en généralistes. Il faut mettre en place les conditions pour une formation universitaire de qualité en médecine générale. C'est ainsi que les jeunes en formation pourront demain allier, dans leur exercice au service des patients, la réflexion fondée sur les preuves scientifiques, l'utilisation à bon escient des plateaux techniques, la prise en compte dans leur démarche et leur décision de l'environnement et de la personnalité des patients, les possibilités et les besoins de la communauté.

Nous demandons que la politique et les décisions soient cohérentes avec la stratégie nationale de santé. Les mesures nécessaires sont identifiées et de coût modeste. Elles demandent la volonté de changer les habitudes de

l'université médicale. C'est l'enjeu de la formation des futurs généralistes pour permettre l'accès à des soins efficaces pour tous les patients dans tous les territoires.

Le professeur Vincent Renard est président du Collège national des généralistes enseignants (CNGE). Retrouvez la liste des 32 autres professeurs des universités de médecine générale sur

http://www.cnge.fr/les_enseignants/les_professeurs_titulaires/

[\(http://www.cnge.fr/les_enseignants/les_professeurs_titulaires/\)](http://www.cnge.fr/les_enseignants/les_professeurs_titulaires/)